

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le secteur des particuliers employeurs et l'emploi à domicile construit la cohésion sociale du 21^{ème} siècle

Le Havre, le 29 juin 2023 – La Fepem, représentant le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile - soit plus de 5 millions de personnes - a clôturé au Havre sa conférence de consensus « **Travail, emploi, domicile : incubateur(s) d'une migration citoyenne inclusive ?** ». Cet exercice scientifique complète l'engagement du secteur dans sa volonté d'organiser la migration de travail qu'il a préempté depuis maintenant 3 ans.

En effet, le secteur devra pourvoir près de 800 000 emplois sur l'ensemble du territoire d'ici 2030 tant les besoins sont importants. Entre le vieillissement de la population et les départs à la retraite, le secteur est confronté à un défi colossal.

Fidèle à sa volonté d'agir pour une politique migratoire inclusive et citoyenne, la Fepem a déjà mis en place des « Lab migration » à Marseille en 2022 et à Paris cette année, et annonce leur déploiement dans toutes les régions d'ici 2025. Ce dispositif inédit repose sur le triptyque « langue française, compétences professionnelles, citoyenneté » pour former aux métiers du domicile et répondre aux besoins de l'accueil de la petite enfance, de l'accompagnement du bien vieillir et de l'équilibre entre les temps de vie.

Conscient que l'accueil sur notre territoire d'étrangers non communautaires suscite des réticences, et ce dans un climat politique où ce sujet porte aisément caricatures et amalgames, **le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile a décidé d'organiser ce débat, considérant la construction d'une migration de réciprocité incontournable.**

Comme en témoignent les derniers chiffres*, 64% des employeurs éprouvent un sentiment d'utilité en employant un salarié immigré au sein de son domicile, 1 salarié à domicile sur 4 est né à l'étranger, 1 particulier employeur sur 2 emploie un salarié immigré, ou envisage de le faire, le secteur vit au quotidien les réalités de l'immigration de travail.

Acteur de la société civile, le secteur est ainsi en avance sur les enjeux et réalités de la migration de travail et d'installation. Ce mouvement doit entraîner l'ensemble de la société civile organisée, et trouver sa place dans la parole publique et politique.

Pierre-Olivier Ruchenstain, Directeur général exécutif de la Fepem et Conseiller du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) : « *L'enjeu de l'immigration de travail est essentiel pour l'avenir du secteur de l'emploi à domicile en France, comme je l'avais d'ailleurs souligné en janvier 2022 dans l'avis du CESE « Les métiers en tension » dont j'étais rapporteur. J'ai d'ailleurs sollicité le Président de la République pour qu'une Convention citoyenne soit organisée sur ce sujet. Il est temps d'organiser la diffusion des connaissances scientifiques et objectivées à l'ensemble des Français afin de partager sereinement les enjeux, et de déterminer collectivement les contours de l'acceptation sociale. Je milite très officiellement pour la création d'une convention citoyenne au CESE. Ce sujet mérite un débat apaisé.* »

Marie-Béatrice Levaux, Présidente de la stratégie sectorielle de la FEPEM, Présidente de la Fédération européenne des emplois de la famille (FEEF), et Présidente de la Fepem Normandie : « *Notre secteur a historiquement l'expérience de l'accueil des salariés nés à l'étranger. Aujourd'hui, cela concerne près d'un salarié sur quatre, c'est deux fois plus que la moyenne nationale tous secteurs d'activités confondus. A nos yeux, le domicile constitue en tant que lieu de travail un espace apprenant particulièrement adapté. Avec une politique migratoire inclusive et citoyenne, nous construisons la cohésion sociale du 21^{ème} siècle.* »

**Enquête Ipsos-Observatoire de l'emploi à domicile auprès de 1036 particuliers employeurs – mai 2021*

A propos de la FEPEM

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis plus de 70 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,3 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire. En savoir plus : www.fepem.fr